



Le Mardi 18 Août 2020

CAISSE MUTUELLE COMPLEMENTAIRE ET
D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DES
INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE

Bonjour à toutes et à tous, chers bénéficiaires,

Nous espérons que vous et vos proches allez bien en cette période toujours inédite.

Durant tout l'été, nous avons essayé de nous adapter pour continuer à œuvrer pour les Activités Sociales de l'Energie et à répondre au mieux à vos demandes. Tout a dû être repensé : les vacances, les colos, les activités, la proximité et aides diverses ; nous avons relevé le pari.

Les gouvernements successifs ayant baissé drastiquement les moyens financiers des services publics, cette crise sanitaire semblerait leur avoir ouvert les yeux sur l'impasse dans laquelle cela nous menait. Il est bien dommage qu'il ait fallu attendre une catastrophe sanitaire, financière et sociale pour qu'ils constatent l'ampleur des dégâts. Des leçons en seront-elles tirées ?

Dans tous les cas, il y aura un après et il faudra tenir compte des erreurs passées. Il nous faudra être acteurs dans ces choix si nous voulons obtenir un monde meilleur...

Cependant, restons vigilants, ce virus menace toujours et nous ne savons pas combien de temps nous serons toutes et tous menacés par celui-ci ; c'est pourquoi les gestes barrières et la distanciation sociale restent les mots d'ordres pour se protéger les uns et les autres.

Nous sommes heureux de constater que pendant le confinement du printemps dernier, il y a eu de beaux élans de solidarité dans les quartiers, avec des associations, des voisins.

Au sein de la CMCAS Chartres-Orléans, les élus et bénévoles des différentes SLVie ont contacté les aînés afin de s'assurer qu'ils ne manquaient de rien, de plus les personnels de la CCAS sont restés disponibles par téléphone et par mail pour répondre aux bénéficiaires.

La reprise n'est pas encore tout à fait effective, le télétravail est toujours d'actualité au moment où nous vous écrivons, aujourd'hui seules les antennes de Chartres et d'Orléans ont ré-ouvert leurs portes les lundis, mardis et jeudis matin. Nous travaillons afin que vous puissiez revenir partout en toute sécurité.

Cependant, cette année, l'ensemble des délégations syndicales siégeant au Conseil d'Administration de la CMCAS sont d'accord pour ne pas faire prendre de risques à nos bénéficiaires. Les Assemblées Générales de SLVie seront donc dites « numériques », c'est donc en ligne que nous vous proposons de vous exprimer, de nous proposer des activités, des améliorations, etc..... Les bénéficiaires « non connectés » recevront ce questionnaire sous forme papier.

Toutes vos remarques sont importantes pour nous toutes et tous afin de toujours répondre au mieux à vos attentes. Nous vous remercions à l'avance de prendre un peu de temps pour y participer.

Pour le Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans
Grégory Bulot

Antenne professionnelle

64 boulevard Alexandre Martin
CS 45716
45057 Orléans Cedex 1
Tel : 02 38 54 70 00
Fax : 02 38 54 70 10

Point d'accueil permanent

Technopolis 2
6 Rue Blaise Pascal
TSA 66627
28000 Chartres
Tel : 02 37 24 71 03
Fax : 02 37 24 71 12

CMCAS Chartres-Orléans

chartres-orleans.cmcas.com